



RAPPORT DE PREMIÈRE INFORMATION

Le rapport de première information décrit sous une forme brève et provisoire ce qui s'est passé. Il ne saurait donc être complet ou analyser les circonstances de l'accident. Le Bureau d'enquête sur les accidents d'aviation annonce l'ouverture d'une enquête.

Lieu, date et heure: Aéroport de Sion/VS, 14.10.2008, 18:10 h

Aéronef:

Immatriculation: HB-CIG
Type: Cessna Aircraft Company CE P210N
Exploitant: Groupe de vol à moteur Raffael'air, 3973 Venthôme
Propriétaire: Groupe de vol à moteur Raffael'air, 3973 Venthôme

Pilote: Citoyen suisse, année de naissance 1960

Passagers: Citoyen suisse, année de naissance 1975

Vol:

Règles de vol: VFR
Catégorie de vol: Privé
Lieu de départ: Sion LSGS
Destination: Sion LSGS

Dommages:

Equipage: ---
Passagers: ---
Tiers: ---
Aéronef: Aile, stabilisateur horizontal, empennage, train d'atterrissage et pale de l'hélice fortement endommagés.
Dégâts au sol: Légère pollution consécutive à une fuite de carburant.

Brève description:

Alors qu'il se trouve en phase finale d'atterrissage, l'avion percute une lampe d'approche, ce qui entraîne le repli du train d'atterrissage gauche. Le pilote parvient néanmoins à atteindre la piste et, peu après la prise de contact avec le sol, il perd le contrôle de son appareil qui s'affaisse sur son flanc gauche avant de s'immobiliser sur la bande herbeuse jouxtant la piste.